


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 22.12.2016

Date d'impression: 01.05.2017

Numéro de la FDS: R0517060

Maxlife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR
SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0

706348

Conforme à la réglementation n° 1907/2006 (UE), telle que modifiée. - SDSGHS_BE

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise
1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Maxlife™ SAE 10W-40
MÉLANGE D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Lubrifiant

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Ellis Enterprises B.V., an affiliate of Valvoline
Wieldrechtseweg 39
3316 BG Dordrecht
Pays-Bas
+31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou
prendre contact avec le CSR local

SDS@valvoline.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+1-800-VALVOLINE (+1-800-825-8654), ou
appeler le SAMU en composant le 070/245.245

Informations sur le produit

+31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou prendre
contact avec le CSR local

RUBRIQUE 2: Identification des dangers
2.1 Classification de la substance ou du mélange
Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage
Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Étiquetage supplémentaire:

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
EUH208 Contient Long chain alkyl thiocarbamide metal complex. Peut produire une
réaction allergique.


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 22.12.2016

Date d'impression: 01.05.2017

Numéro de la FDS: R0517060

Maxlife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR
SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0

706348

2.3 Autres dangers
Conseil supplémentaire

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2 Mélanges

Nature chimique : La matière peut accumuler des charges électrostatiques

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
Huiles Lubrifiantes (Pétrole), C20-50, Base Huile Neutre, Hydrotraitement	72623-87-1 276-738-4 01-2119474889-13-xxxx	Asp. Tox.1; H304	>= 10,00 - < 15,00
distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	64742-55-8 265-158-7 01-2119487077-29-xxxx	Asp. Tox.1; H304	>= 5,00 - < 10,00
Reaction products of Benzeneamine, N- phenyl- with nonene (branched)	36878-20-3 01-2119488911-28-xxxx	Aquatic Chronic4; H413	>= 1,00 - < 2,50
bis(dithiophosphate) de zinc de bis[O-(6- méthylheptyle)] et de bis[O-(sec-butyle)]	93819-94-4 298-577-9 01-2119543726-33-xxxx	Skin Irrit.2; H315 Eye Dam.1; H318 Aquatic Chronic2; H411	>= 1,00 - < 2,50

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 22.12.2016

Date d'impression: 01.05.2017

Numéro de la FDS: R0517060

 Maxlife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR
 SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0

706348

- En cas de contact avec la peau : Des premiers secours ne sont pas normalement nécessaires. Cependant, il est recommandé de nettoyer les zones exposées en les lavant avec de l'eau et du savon.
- En cas de contact avec les yeux : Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact.
- En cas d'ingestion : Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Les signes et les symptômes d'exposition à ce matériau par inhalation, ingestion et/ou absorption à travers la peau, peuvent inclure :
troubles de l'estomac ou des intestins (nausées, vomissements, diarrhée)
irritation (nez, gorge, voies respiratoires)
- Risques : Une aspiration aiguë de grandes quantités de produit chargé d'huile peut provoquer une grave pneumonie par aspiration. Les patients qui aspirent ces huiles devraient être suivis pour surveiller le développement de séquelles à long terme. Une aspiration répétée de petites quantités d'huile minérale peut donner lieu à une inflammation chronique des poumons (c'est-à-dire, pneumonie lipidique), qui peut progresser en une fibrose pulmonaire. Les symptômes sont souvent subtils et les changements radiologiques semblent pires que les anomalies cliniques. Occasionnellement, une toux persistante, une irritation des voies respiratoires supérieures, un essoufflement en cas d'effort, une fièvre et des expectorations hémopto#ques se produisent. Il est peu probable qu'une exposition par inhalation à des aérosols d'huile en dessous des limites actuelles d'exposition professionnelle provoquent des anomalies pulmonaires.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 22.12.2016

Date d'impression: 01.05.2017

Numéro de la FDS: R0517060

 Maxlife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR
 SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0

706348

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie
5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Eau pulvérisée
 Mousse
 Dioxyde de carbone (CO₂)
 Poudre chimique sèche

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Si le produit est chauffé à une température plus élevée que son point d'éclair, il produira des vapeurs suffisantes pour supporter la combustion. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent voyager sur le sol et s'enflammer par la chaleur, les veilleuses, d'autres flammes et sources d'ignition aux endroits près du point de libération.
 Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : gaz carbonique et monoxyde de carbone
 Hydrocarbures
 oxydes d'azote
 oxyde de zinc
 Oxydes de soufre
 sulfure d'hydrogène
 mercaptans

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Méthodes spécifiques d'extinction : Le produit est compatible avec les agents standards de lutte contre le feu.

Le produit est compatible avec les agents standards de lutte contre le feu.

Information supplémentaire : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Procédure standard pour feux d'origine chimique.


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 22.12.2016

Date d'impression: 01.05.2017

Numéro de la FDS: R0517060

 Maxlife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR
 SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0

706348

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle
6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Les personnes ne portant pas d'équipement de protection devraient être exclues de la zone contaminée jusqu'à ce qu'elle soit complètement nettoyée.
 Respecter toutes les réglementations gouvernementales, provinciales et locales applicables.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
 Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour d'autres informations voir Section 8 et Section 13 de la fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage
7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
 Équipement de protection individuel, voir section 8.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions pour le stockage en commun : Pas de matières à signaler spécialement.

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 22.12.2016

Date d'impression: 01.05.2017

Numéro de la FDS: R0517060

 Maxlife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR
 SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0

706348

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1 Paramètres de contrôle
Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	64742-55-8	VLE 8 hr (Brouillard)	5 mg/m3 Brouillard	BE OEL
		VLE 15 min (Brouillard)	10 mg/m3 Brouillard	BE OEL

8.2 Contrôles de l'exposition
Mesures d'ordre technique

Une ventilation générale devrait être suffisante pour des conditions normales d'utilisation. Toutefois, si les conditions de fonctionnement inhabituelles existent, fournir (échappement général et / ou local) une ventilation mécanique suffisante pour maintenir l'exposition en dessous des normes d'exposition (le cas échéant) ou au-dessous des niveaux qui cause connue, suspectée ou effets indésirables apparents.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Portez des lunettes contre les éclaboussures s'il y a possibilité que des matériaux soient pulvérisés ou éclaboussent les yeux.

Protection des mains

Remarques : Caoutchouc nitrile caoutchouc butyle

Protection de la peau et du corps : Porter selon besoins:
Chaussures de sécurité

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 22.12.2016

Date d'impression: 01.05.2017

Numéro de la FDS: R0517060

 Maxlife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR
 SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0

706348

Aspect	:	liquide
Couleur	:	ambre
Odeur	:	huileux
Seuil olfactif	:	Donnée non disponible
pH	:	Non applicable
point d'écoulement	:	< -33 °C
Point/intervalle d'ébullition	:	non déterminé
Point d'éclair	:	228 °C
		Méthode: Creuset fermé Cleveland
Taux d'évaporation	:	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	0,872 gcm ³ (15 °C)
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	insoluble
Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité		


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 22.12.2016

Date d'impression: 01.05.2017

Numéro de la FDS: R0517060

Maxlife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR
SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0

706348

Viscosité, dynamique : env. 7.000 mPa.s (-25 °C)

Viscosité, cinématique : 95, mm²/s (40 °C)

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité
10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Le produit ne subira pas de polymérisation dangereuse.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : chaleur excessive

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : dioxyde de carbone et monoxyde de carbone
 Hydrocarbures
 sulfure d'hydrogène
 Oxydes d'azote (NO_x)
 Oxydes de soufre
 vapeurs d'oxyde de zinc
 mercaptans

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques
11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables : Inhalation
 Contact avec la peau
 Contact avec les Yeux
 L'ingestion


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 22.12.2016

Date d'impression: 01.05.2017

Numéro de la FDS: R0517060

Maxlife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR
SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0

706348

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Huiles Lubrifiantes (Pétrole), C20-50, Base Huile Neutre, Hydrotraitement

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5,58 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Evaluation: Non classé comme ayant une toxicité aiguë en cas d'inhalation dans les classifications SGH.

Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg

Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Composants:

Reaction products of Benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched)

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Evaluation: Non classé comme ayant une toxicité aiguë en cas d'absorption cutanée dans les classifications SGH.

Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Composants:

bis(dithiophosphate) de zinc de bis[O-(6-méthylheptyle)] et de bis[O-(sec-butyle)]

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 2.600 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 3.160 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Evaluation: Non classé comme ayant une toxicité aiguë en cas d'absorption cutanée dans les classifications SGH.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Huiles Lubrifiantes (Pétrole), C20-50, Base Huile Neutre, Hydrotraitement

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau

distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités

Résultat: Légère irritation passagère

Reaction products of Benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched)

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation légère de la peau

Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 22.12.2016

Date d'impression: 01.05.2017

Numéro de la FDS: R0517060

Maxlife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR
SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0

706348

bis(dithiophosphate) de zinc de bis[O-(6-méthylheptyle)] et de bis[O-(sec-butyle)]

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 404

Résultat: Irritant pour la peau.

Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Remarques: Irritation ou lésion de l'œil peu probables.

Composants:

Huiles Lubrifiantes (Pétrole), C20-50, Base Huile Neutre, Hydrotraitement

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités

Résultat: Légère irritation passagère

Reaction products of Benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched)

Espèce: Lapin

Résultat: Légère irritation passagère

Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

bis(dithiophosphate) de zinc de bis[O-(6-méthylheptyle)] et de bis[O-(sec-butyle)]

Espèce: Lapin

Résultat: Corrosif

Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée: Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire: Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Huiles Lubrifiantes (Pétrole), C20-50, Base Huile Neutre, Hydrotraitement

Type de Test: Test de Buehler

Espèce: Cochon d'Inde

Evaluation: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Reaction products of Benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched)

Espèce: Cochon d'Inde

Evaluation: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Reaction products of Benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 22.12.2016

Date d'impression: 01.05.2017

Numéro de la FDS: R0517060

Maxlife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR
SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0

706348

Génotoxicité in vitro : Type de Test: **Test de Ames**
Espèce utilisée pour le test: **Salmonella typhimurium**
Activation du métabolisme: **avec ou sans activation métabolique**
Résultat: **négatif**

bis(dithiophosphate) de zinc de bis[O-(6-méthylheptyle)] et de bis[O-(sec-butyle)]

Génotoxicité in vitro : Type de Test: **Test de Ames**
Espèce utilisée pour le test: **Salmonella typhimurium**
Activation du métabolisme: **avec ou sans activation métabolique**
Méthode: **OCDE ligne directrice 471**
Résultat: **négatif**
Remarques: **L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.**

Génotoxicité in vivo : Type de Test: **Test du micronoyau**
Espèce utilisée pour le test: **Souris**
Méthode: **OCDE ligne directrice 474**
Résultat: **négatif**
Remarques: **L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.**

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

Composants:

Huiles Lubrifiantes (Pétrole), C20-50, Base Huile Neutre, Hydrotraitement

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.**Information supplémentaire****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 22.12.2016

Date d'impression: 01.05.2017

Numéro de la FDS: R0517060

 Maxlife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR
 SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0

706348

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1 Toxicité
Composants:

Huiles Lubrifiantes (Pétrole), C20-50, Base Huile Neutre, Hydrotraitement

 Toxicité pour les poissons : **LL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 100 mg/l**

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: **Essai en statique**Substance d'essai: **WAF**Méthode: **OCDE ligne directrice 203**Remarques: **Aucune toxicité à la limite de solubilité**
 Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : **EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 10.000 mg/l**

Durée d'exposition: 48 h

Type de Test: **Essai en statique**Substance d'essai: **WAF**Méthode: **OCDE Ligne directrice 202**
 Toxicité pour les algues : **NOEL (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): >= 100 mg/l**
Point final: **Inhibition de la croissance**

Durée d'exposition: 72 h

Type de Test: **Essai en statique**Substance d'essai: **WAF**Méthode: **OCDE Ligne directrice 201**
 Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : **NOELR: Calculés >= 1.000 mg/l**

Durée d'exposition: 14 jr

Espèce: **Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)**
 Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : **NOEL: 10 mg/l**

Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: **Daphnia (Daphnie)**Substance d'essai: **WAF**Méthode: **OCDE Ligne directrice 211**

Reaction products of Benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched)

 Toxicité pour les poissons : **CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 100 mg/l**

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: **Essai en statique**Remarques: **L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.**
 Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés : **CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l**

Durée d'exposition: 48 h

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 22.12.2016

Date d'impression: 01.05.2017

Numéro de la FDS: R0517060

 Maxlife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR
 SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0

706348

aquatiques Type de Test: **Essai en statique**
 Substance d'essai: **WAF**

Toxicité pour les algues : **CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Micro-Algue)): 600 mg/l**
 Point final: **Inhibition de la croissance**
 Durée d'exposition: **72 h**
 Type de Test: **Essai en statique**

bis(dithiophosphate) de zinc de bis[O-(6-méthylheptyle)] et de bis[O-(sec-butyle)]

Toxicité pour les poissons : **LL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 4,5 mg/l**
 Durée d'exposition: **96 h**
 Type de Test: **Essai en semi-statique**

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : **CE50 (Daphnia magna): 5,4 mg/l**
 Durée d'exposition: **48 h**
 Type de Test: **Essai en statique**

Toxicité pour les algues : **CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 2,1 mg/l**
 Point final: **Inhibition de la croissance**
 Durée d'exposition: **72 h**
 Type de Test: **Essai en statique**

12.2 Persistance et dégradabilité
Composants:

Huiles Lubrifiantes (Pétrole), C20-50, Base Huile Neutre, Hydrotraitement

Biodégradabilité : Résultat: **Difficilement biodégradable.**
 Biodégradation: **2 - 4 %**
 Durée d'exposition: **28 jr**
 Méthode: **OCDE Ligne directrice 301 B**

Reaction products of Benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched)

Biodégradabilité : Résultat: **Difficilement biodégradable.**
 Biodégradation: **0 %**
 Durée d'exposition: **28 jr**
 Méthode: **OCDE Ligne directrice 301 B**

bis(dithiophosphate) de zinc de bis[O-(6-méthylheptyle)] et de bis[O-(sec-butyle)]

Biodégradabilité : Résultat: **Difficilement biodégradable.**
 Biodégradation: **1,5 %**
 Durée d'exposition: **28 jr**
 Méthode: **OCDE Ligne directrice 301 B**

12.3 Potentiel de bioaccumulation
Composants:

Reaction products of Benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched)


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 22.12.2016

Date d'impression: 01.05.2017

Numéro de la FDS: R0517060

 Maxlife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR
 SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0

706348

 Coefficient de partage: n- : log Pow: > 7,5
 octanol/eau

bis(dithiophosphate) de zinc de bis[O-(6-méthylheptyle)] et de bis[O-(sec-butyle)]

 Coefficient de partage: n- : log Pow: 0,59 - 1,2 (23 °C)
 octanol/eau

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non pertinent

12.6 Autres effets néfastes
Produit:

 Information écologique : Donnée non disponible
 supplémentaire

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination
13.1 Méthodes de traitement des déchets

Emballages contaminés : Vider les restes.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport
RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport
14.1 Numéro ONU

ADR: Marchandise non dangereuse

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport
Association) - FRET: Marchandise non dangereuse

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS: Marchandise
 non dangereuse

RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES
DANGEREUSES (IMDG): Marchandise non dangereuse

RID: Marchandise non dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR: Marchandise non dangereuse

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport
Association) - FRET: Marchandise non dangereuse


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 22.12.2016

Date d'impression: 01.05.2017

Numéro de la FDS: R0517060

 Maxlife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR
 SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0

706348

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS: Marchandise non dangereuse

RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES

DANGEREUSES (IMDG): Marchandise non dangereuse

RID: Marchandise non dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR: Marchandise non dangereuse

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport Association) - FRET: Marchandise non dangereuse

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS: Marchandise non dangereuse

RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES

DANGEREUSES (IMDG): Marchandise non dangereuse

RID: Marchandise non dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

ADR: Marchandise non dangereuse

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport Association) - FRET: Marchandise non dangereuse

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS: Marchandise non dangereuse

RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES

DANGEREUSES (IMDG): Marchandise non dangereuse

RID: Marchandise non dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR: Non applicable

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport Association) - FRET: Non applicable

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS: Non applicable

RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES

DANGEREUSES (IMDG): Non applicable

RID: Non applicable

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Type de navire: non applicable

Codes de danger: non applicable

Catégorie de polluants: non applicable


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 22.12.2016

Date d'impression: 01.05.2017

Numéro de la FDS: R0517060

 Maxlife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR
 SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0

706348

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation
15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Non applicable

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.
Non applicable

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

LIS : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

AICS Listé ou en conformité avec l'inventaire

ENCS Listé ou en conformité avec l'inventaire

KECI Listé ou en conformité avec l'inventaire

PICCS Listé ou en conformité avec l'inventaire


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 22.12.2016

Date d'impression: 01.05.2017

Numéro de la FDS: R0517060

 Maxlife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR
 SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0

706348

IECSC Listé ou en conformité avec l'inventaire

TSCA Dans l'inventaire TSCA

Inventaires

AICS (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon) ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (USA)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations
Information supplémentaire


Date de révision: 22.12.2016

Texte complet pour phrase H

- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H413** Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Autres informations : Les renseignements fournis dans ce document sont réputés précis mais rien ne garantit qu'ils proviennent de la société ou non. Il est recommandé aux destinataires de vérifier à l'avance si les renseignements sont actuels, valides et adéquats pour leur situation personnelle. La présente fiche technique a été élaborée par le service de la sécurité et de la santé d'Valvoline (+31 (0)78 654 3500).

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité
 Données internes d'Valvoline, y compris les rapports d'essais propres et parrainés
 La CEE-ONU administre les accords régionaux mettant en œuvre le système général harmonisé d'étiquetage (SGH) et de transport.

	
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 22.12.2016
	Date d'impression: 01.05.2017
	Numéro de la FDS: R0517060
Maxlife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE	Version: 6.0
706348	

Liste des abréviations et acronymes qui pourraient être, mais pas nécessairement sont utilisés dans cette fiche de données de sécurité :

ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes industriels (American Conference of Industrial Hygienists)

IEB : Indice d'exposition biologique (Biological Exposure Index, BEI)

CAS : Chemical Abstracts Service (une division d'American Chemical Society).

CMR : Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction (Carcinogenic, Mutagenic or Toxic for Reproduction)

CExx : Concentration Effective de xx

FG : Qualité alimentaire (Food Grade)

GHS : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (Globally Harmonized System of Classification and Labeling of Chemicals)

H-statement : Communication des dangers (Hazard Statement)

IATA : Association internationale du transport aérien (International Air Transport Association).

IATA-DGR : Règlement sur les matières dangereuses (Dangerous Goods Regulation) de l'« Association internationale du transport aérien » (International Air Transport Association).

OACI : Organisation de l'aviation civile internationale (International Civil Aviation Organization)

ICAO-TI (ICAO) : Instructions techniques (Technical Instructions) de l'« Organisation de l'aviation civile internationale » (« International Civil Aviation Organization »)

C_{lxx} : Concentration Inhibitive pour xx d'une substance (IC_{xx})

IMDG : Réglementation internationale du transport maritime des matières dangereuses (International Maritime Code for Dangerous Goods)

ISO : Organisation internationale de normalisation (International Organization for Standardization)

CM_{xx} : Concentration Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LC_{xx})

DM_{xx} : Dose Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LD_{xx})

logPow : coefficient de partage octanol-eau

N.O.S. : Non spécifiés autrement (N.S.A.)

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques (OECD)

VLEP : Valeurs limites d'exposition professionnelle (Occupational Exposure Limit, OEL)

PBT : Persistant, bioaccumulatif et toxique

PEC : Concentration prédite avec effet (Predicted Effect Concentration)

PEL : Limites d'exposition admissibles (Permissible Exposure Limits)

PNEC : Concentration prédite sans effet (Predicted No Effect Concentration)

PPE : Équipement de protection individuelle (Personal Protective Equipment)

P-Statement : Énoncé de précaution (Precautionary Statement, P-statement)

STEL : Limite d'exposition de courte durée (Short-term exposure limit)

STOT : Toxicité pour un organe cible spécifique (Specific Target Organ Toxicity)

VLE : Valeur limite d'exposition (Threshold Limit Value, TLV)

MP : Moyenne pondérée (Time-weighted average, TWA)


vPvB : Très persistante et très bioaccumulable (Very Persistent and Very Bioaccumulative)

WEL : Niveau d'exposition professionnelle (Workplace Exposure Level)

ABM : Classe de pollution des eaux pour les Pays-Bas

ADNR : Accord pour le transport des marchandises dangereuses sur le Rhin

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.

		Page: 19
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 22.12.2016
		Date d'impression: 01.05.2017
		Numéro de la FDS: R0517060
Maxlife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE		Version: 6.0
706348		

CLP : Classification, étiquetage et emballage (Classification, Labelling and Packaging)
 CSA : Évaluation de la sécurité chimique (Chemical Safety Assessment)
 CSR : Rapport de la sécurité chimique (Chemical Safety Report)
 DNEL : Dose dérivée sans effet (Derived No Effect Level).
 EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances).
 ELINCS : Liste européenne des substances chimiques notifiées (European List of Notified Chemical Substances)
 REACH : Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals)
 RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
 Phrase R Phrase de risque
 Phrase S : Phrase de sécurité
 WGK : Classe de pollution des eaux pour l'Allemagne